

PAR COURRIEL

Québec, le 16 février 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
leader.sjb@assnat.qc.ca

OBJET : Pétition relative aux feux pour piétons situés à l'intersection de la route du Président-Kennedy et de l'avenue des Ruisseaux à Lévis

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 29 novembre 2023 par madame Stéphanie Lachance, députée de la circonscription de Bellechasse, demandant de modifier les minuteries des feux pour piétons afin qu'ils soient suffisamment longs pour traverser en totalité et sans danger l'intersection de la route du Président-Kennedy et de l'avenue des Ruisseaux à Lévis.

À la suite des recommandations émises par les équipes en sécurité routière du ministère des Transports et de la Mobilité durable, le carrefour sera réaménagé, la signalisation sera bonifiée et le phasage et les minuteries des feux de circulation et des feux pour piétons seront modifiés.

Ces améliorations sont en cohérence avec le Plan d'action en sécurité routière 2023-2028, lequel traduit l'intention de notre gouvernement de rendre les routes du Québec de plus en plus sécuritaires pour tous les Québécois, quel que soit leur mode de déplacement, et particulièrement pour les plus vulnérables d'entre eux.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault

N/Réf. : 20231204-010